

# Evolution de la connaissance de la biodiversité communale en 2016

## Evaluation de la connaissance de la biodiversité communale

Classés de I à V, le niveau de connaissance se base sur une évaluation « à dire d'expert » prenant en compte la comparaison entre le **nombre d'espèces connues** sur la commune et son **potentiel en fonction des habitats** naturels présents et identifiés. Il prend également en compte la **pression d'observation** et la **spatialisation des observations** réalisées sur la commune.

	HABITATS	FLORE	FAUNE					
			Oiseaux	Mammifères (dont Chiroptères)	Odonates	Rhopalocères	Reptiles	Amphibiens
Nombre d'habitats ou d'espèces 2015	9	400	115	19	11	40	7	7
<b>Niveau de connaissance 2015</b>	<b>III</b>	<b>III</b>	<b>IV</b>	<b>III</b>	<b>III</b>	<b>IV</b>	<b>IV</b>	<b>IV</b>
Nombre d'habitats ou d'espèces en 2016		523	128	24	17	62	7	7
<b>Niveau de connaissance en 2016</b>		<b>IV</b>	<b>IV</b>	<b>IV</b>	<b>III-IV</b>	<b>V</b>	<b>IV</b>	<b>IV</b>

### Niveau de connaissance:

**I** : Très faible

**II** : Faible

**III**: A compléter

**IV**: Satisfaisant

**V**: Très satisfaisant

26 espèces d'Orthoptères sont actuellement recensées sur la commune. On peut estimer le niveau de connaissance pour ce groupe à III.

Les prospections de 2016 ont permis d'obtenir un niveau de connaissance assez homogène pour la biodiversité animale ou végétale de la commune d'Ambérieu-en-Bugey.

Les compléments de connaissance ont concerné, en plus de la flore, les oiseaux, les mammifères, les odonates et les rhopalocères. Ainsi, pour la commune d'Ambérieu-en-Bugey, il ne sera pas nécessaire de mener d'autres inventaires pour ces groupes étant donné l'ensemble homogène et globalement satisfaisant que présentent les évaluations des niveaux de connaissance.

Les prospections de la FRAPNA pour l'année 2016 représentent un jeu de données important pour les groupes suivants :

- **Flore** : environ 780 observations
- **Vertébrés** : Oiseaux : 267 observations pour 61 espèces
- **Invertébrés** : Odonates : 16 observations pour 7 espèces  
Rhopalocères : 107 observations pour 32 espèces  
Orthoptères : 17 observations pour 10 espèces

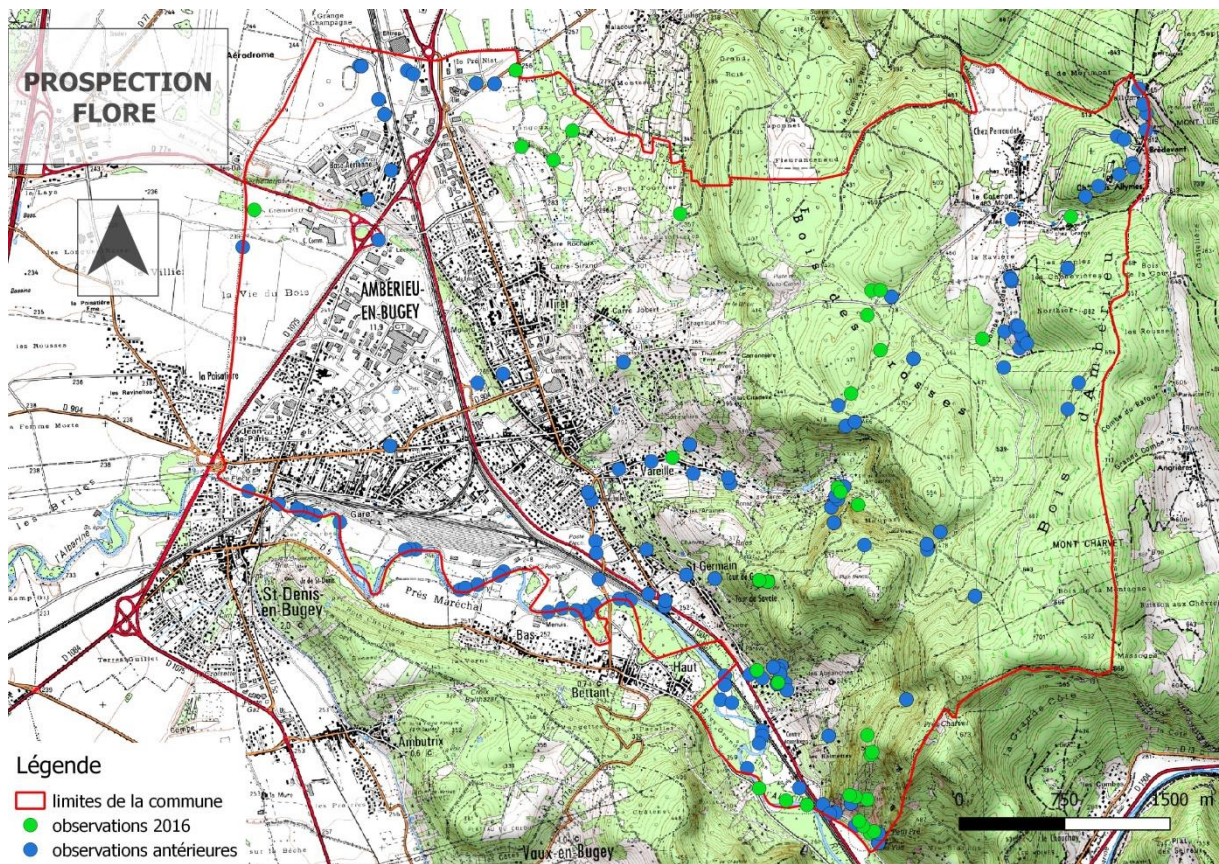
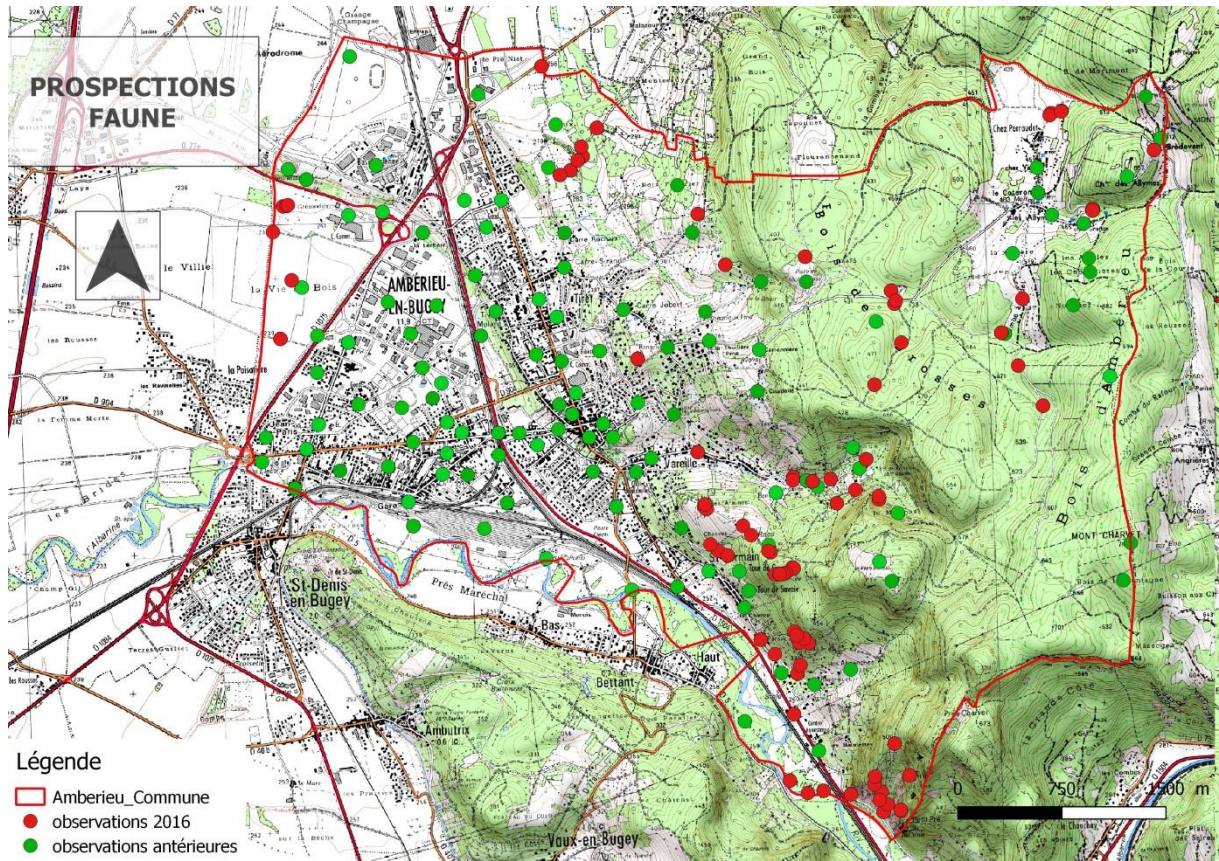
Tableau des prospections :

Date	Conditions	Observations
7 avril 2016	Nuages et éclaircies (averses), frais le matin	Zone agricole à l'ouest Zone nord-est (flore et faune)
20 mai 2016	Ciel dégagé, vent de secteur sud, doux	Zone sud-est Ripisylve de l'Albarine (flore et faune)
27 juin 2016	Ciel dégagé, chaud	Zone ouest (flore et faune)
6 juillet 2016	Ciel dégagé, très chaud	Zone forestière et bassin du Foulon (flore et faune)
29 août 2016	Ciel couvert, vent de secteur sud-ouest, très chaud	Saint-Germain (flore et faune)

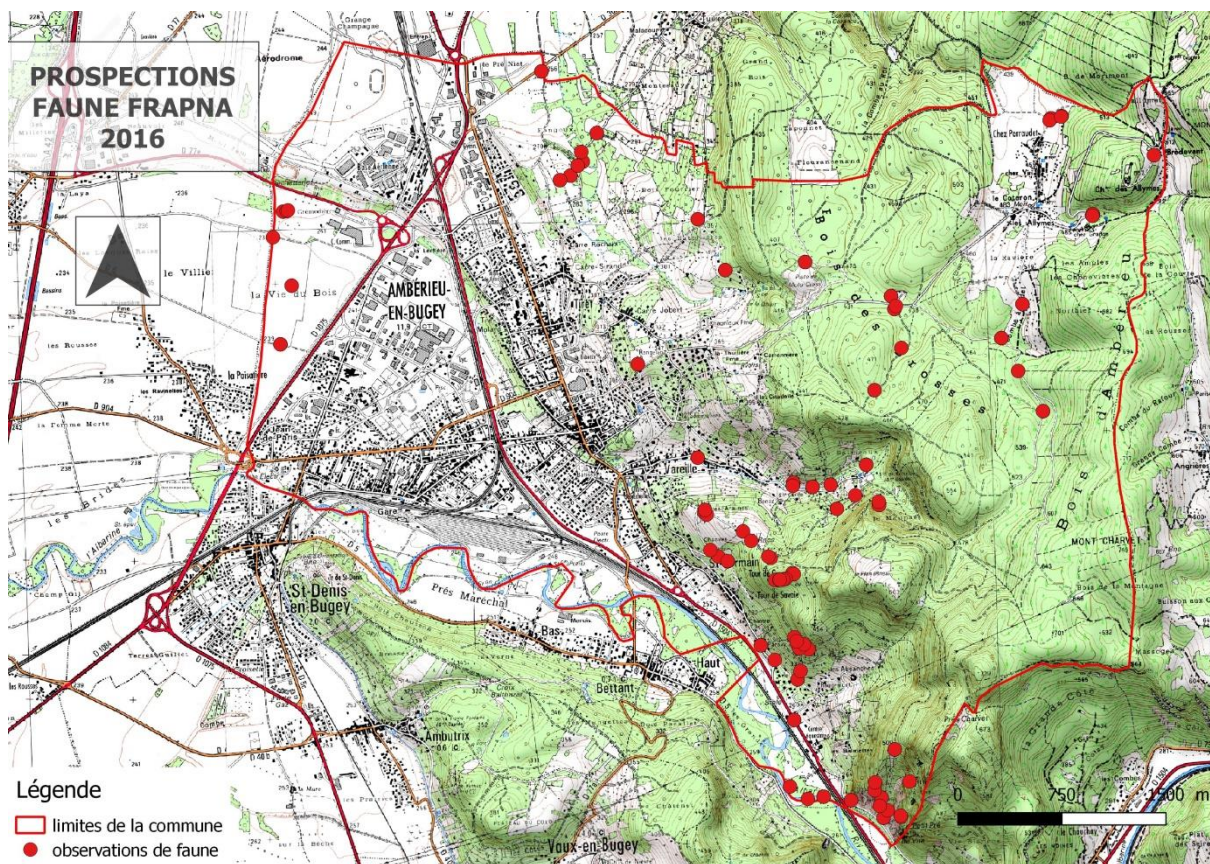
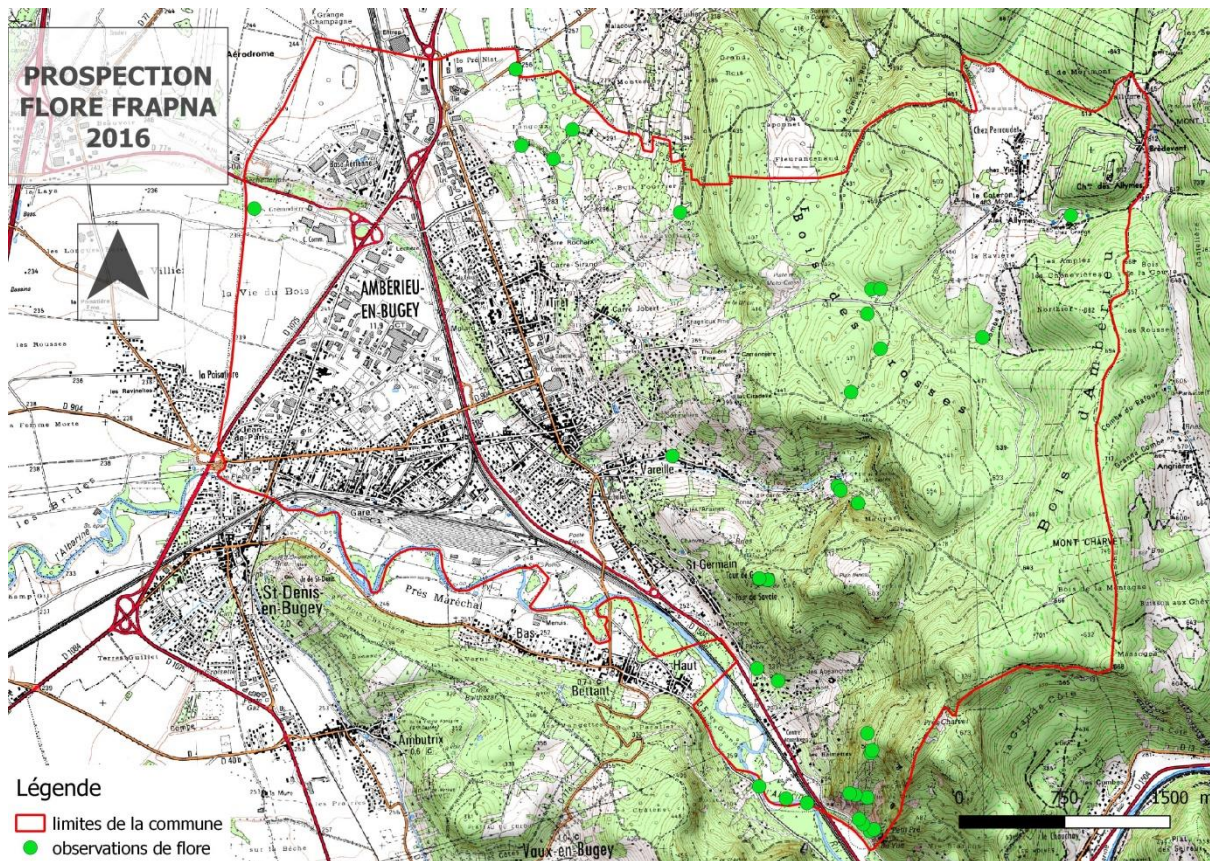
Tous observateurs confondus, 2016 représente (au 22 novembre) :

- Vertébrés** : Oiseaux : 6066 observations pour 89 espèces  
Mammifères : 29 observations pour 12 espèces  
Reptiles : 49 observations pour 3 espèces  
Amphibiens : 6 observations pour 3 espèces
- Invertébrés** : Odonates : 43 observations pour 10 espèces  
Rhopalocères : 261 observations pour 56 espèces  
Hétérocères : 68 observations pour 7 espèces  
Orthoptères : 101 observations pour 18 espèces  
Hyménoptères : 79 observations pour 11 espèces











# Enjeux de biodiversité à Ambérieu-en-Bugey

## Les zones humides

Compte tenu de sa superficie, Ambérieu-en-Bugey est une commune relativement dépourvue de zones humides, l'essentiel de ce type de milieu étant représenté par les cours d'eau et les espaces boisés qui les longent.

Ils constituent donc un enjeu de conservation en termes de biodiversité et de fonctionnalité écologiques des zones humides (trame bleue) pour la commune.

La zone située au nord-est de Fangoux constitue la partie naturelle et amont du Seymard avant l'artificialisation de son cours autour de Coutelieu. Cette tête de bassin s'accompagne de quelques prairies humides relictuelles. Les boisements rivulaires abritent quelques arbres présentant un potentiel biodiversité important (arbres à cavités). Cette zone est très proche de l'urbanisation et pourrait devenir attractive pour une extension de celle-ci, étant donné la configuration des terrains.

La forêt alluviale de l'Albarine est essentielle pour assurer le rôle de tampon en cas d'inondation.

La vallée du Gardon abrite une biodiversité particulièrement riche : flore, oiseaux, libellules, papillons, chauves-souris...etc.

Le marais de la Léchère est, quant à lui, une zone humide originale pour Ambérieu-en-Bugey. Il est suivi par le SIABVA et bénéficie d'un plan de gestion assurant sa conservation bien que situé dans une zone urbanisée à très forte pression.

Ces milieux humides représentent un patrimoine à valoriser auprès de la population en synergie avec les deux syndicats de rivière impliqués (SIABVA et SBVA).

## Les milieux ouverts

La zone de Fangoux est un espace agricole complexe qui alterne des prairies hygrophiles, des haies et des cultures de céréales. Des vergers sont encore présents. Un projet agricole sur des parcelles abandonnées de ce secteur à maintenir hors urbanisation peut représenter une opportunité pour la commune.

Le secteur de Rougemont est constitué d'anciennes vignes. La déprise agricole observée représente une menace pour la biodiversité remarquable de ce coteau exposé plein sud. Sa richesse floristique et entomologique est importante à l'échelle de la commune.

Une réflexion sur le devenir de ces parcelles est à mener dans une optique conservatoire.

## L'urbanisation

L'extension de l'urbanisation de la commune peut soulever des questions.

Le secteur agricole de la Vie du Bois est en lien avec la plaine de l'Ain. Ce secteur, actuellement agricole, est ciblé par la commune comme une zone à urbaniser. Les parcelles pâturées autour du centre commercial abritent une faune (oiseaux notamment) et une flore, qui, sans être

exceptionnelles, sont néanmoins originales pour Ambérieu-en-Bugey. La conservation de haies et d'espaces prairiaux est prioritaire dans ce secteur.

Le secteur des contreforts du Bugey entre Vareille et Les Seillières correspond à une urbanisation qui vise prioritairement les « dents creuses ». Il convient néanmoins de vérifier que ces parcelles ne présentent pas d'enjeu en termes de biodiversité (faune ou flore). Dans le cas contraire, leur prise en compte est indispensable.

### *La nature en ville*

Il y a là un véritable enjeu pour les responsables de la commune. Un enjeu à plusieurs facettes dont celui de la présence et de la préservation de la biodiversité en zone urbaine (réseau de parcs, de jardins, etc.). Mais également un enjeu de volontarisme politique pour mener des projets favorables à la biodiversité (arrêt de l'utilisation des pesticides, réduction de l'éclairage public, etc.). De plus, se greffe un enjeu de vivre ensemble car la perception de la biodiversité d'un habitant du hameau de Vareilles, de Saint-Germain ou des Allymes est sans doute très éloignée de celle d'un habitant du centre urbain d'Ambérieu-en-Bugey.

Cela constituera un axe de travail important de la FRAPNA en 2017.

### *La forêt*

Toute la partie est de la commune est occupée par la forêt, le relief l'ayant épargnée de l'urbanisation. Celle-ci n'est pas homogène et abrite différents habitats forestiers comme des frênaies, des chênaies pubescentes sur les versants exposés au sud, etc.

La fonction économique de cette forêt n'est pas homogène non plus étant donnée l'accessibilité ou la nature du sol.

Une réflexion avec les propriétaires forestiers (privés ou publics), les gestionnaires (CRPF ou ONF) permettrait d'identifier les cœurs de biodiversité au sein de ce vaste espace forestier et de définir à long terme l'avenir de ces réservoirs.

# Animation de la démarche atlas de la biodiversité communale en 2016

## Réunion des référents des communes ABC

La FRAPNA a réuni dans ses locaux le 1<sup>er</sup> décembre 2015 les référents des quatre communes accompagnées dans le cadre des ABC.

Au-delà de la transmission d'un bilan partagé, cette rencontre avait également pour objectif de créer du lien entre les quatre communes situées dans des territoires éloignés et ayant des identités propres à leur zone biogéographique d'appartenance (Val de Saône, Revermont, Bugey et Bas-Bugey).

Des pistes d'actions communes aux quatre communes telles que par exemple, la création d'un site internet dédié aux ABC, ont été discutées. Cette piste n'a pu aboutir faute de financements en 2016, bien qu'un dossier ait été déposé dans ce sens auprès de la fondation Nature & Découvertes.

## Animations biodiversité

Dans le but de développer la participation citoyenne et l'appropriation par les acteurs locaux de la démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale, la FRAPNA Ain a organisé 3 temps d'animation à destination de structures impliquées dans la vie locale, soit dans un but de préservation de la nature et du patrimoine, soit car elle participe à la politique de la ville, soit parce qu'elle a un rôle d'éducation sur le territoire. Un courrier a été envoyé à chacune des structures pour les inviter à des réunions d'échanges sur la thématique de la biodiversité. La première, prévue le 07 juin 2016 avait pour but de reposer les bases communes sur l'ABC et la biodiversité. La seconde prévue, le samedi matin suivant avait pour objectif de découvrir la nature proche et d'expérimenter la pratique des inventaires . Enfin une troisième soirée permettait de faire le point sur les données et sur l'importance des sciences participatives. Cette série d'animations avait pour but de permettre une meilleure diffusion des informations et une meilleure utilisation des outils de sciences participatives.

Lors de la première soirée, seulement deux structures et 4 personnes ont répondu à l'appel puis le mauvais temps est venu et des problèmes d'organisation ont poussé la FRAPNA Ain à modifier les contenus pour ne faire qu'une sortie grand public à l'automne 2016.

### **Sortie biodiversité**

La FRAPNA Ain a organisé le 16 octobre une sortie biodiversité dans un secteur particulier de la commune : le coteau de Rougemont. Ce secteur en déprise est un ancien vignoble abandonné peu à peu recolonisé par des essences ligneuses. Plusieurs stades d'évolution de la végétation sont visibles en fonction de la date d'abandon de l'activité viticole.

Au départ du hameau de Saint-Germain, le petit groupe s'immerge petit à petit dans un environnement éloigné de l'urbanisation jusqu'à ne plus la voir du tout.

L'animateur de la sortie demande alors aux participants de noter 5 mots de ce que représente la biodiversité à Ambérieu-en-Bugey et propose à chacun de les partager au groupe.

La suite de la promenade est consacrée (outre l'observation de la faune et de la flore) aux pistes d'actions possibles de conservation et de sauvegarde de la biodiversité impliquant les habitants d'Ambérieu-en-Bugey de plus en plus tournés vers un mode de vie urbaine déconnecté de l'environnement naturel.